

« LES COMMERÇANTS SONT DES SPÉCULATEURS ET DES EXPLOITEURS »

PIERRE JANIN

PAYS CITÉS Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Niger, Nigeria, République Démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Tanzanie, Tchad, Togo

IR CORRÉLÉES accumulation, autochtonie, barrière saharienne, conflits religieux, conflits tribaux, corruption, économie informelle, économie de rente, enclavement, entrepreneurs, État importé, fonctionnaires, frontières pénalisantes, industrialisation, ville coloniale

« Pour les spéculateurs, le temps est favorable. Ces « tortionnaires » ont choisi leur camp : « bouffer » la misère et la souffrance des populations. Et ils le font à pleines dents, sans remords. »

Les commerçants jouent un rôle stratégique de longue date en Afrique subsaharienne mais leur rôle a été renforcé par la libéralisation et le désengagement des États. Si leur efficacité économique ne fait pas de doute, en revanche, l'équité sociale de leurs interventions est sujette à caution. Pour certains, ils seraient « des spéculateurs, des exploiters et des affameurs », opinion lapidaire largement partagée qui resurgit en cas de crise dans le discours des gouvernants². Beaucoup cependant reconnaissent qu'il est difficile de se passer d'eux dans les zones isolées ou en conflit ou sur les marchés urbains.

Mais qu'y a-t-il de commun entre le petit boutiquier du *mercato* d'Addis Abeba, l'importateur comorien de riz, faux nez du pouvoir, le grand commerçant hausa ou dioula opérant sur toute l'Afrique de l'Ouest et Cargill traitant plusieurs dizaines de milliers de tonnes de cacao représenté, en zone forestière ivoirienne, par des *coxeurs*³ fonctionnant sur le modèle de la traite coloniale⁴? Le terme de commerçant renvoie donc à une catégorisation imprécise, tant par le volume des transactions opérées, la diversité des biens échangés ou encore les réseaux sociaux mobilisés. C'est pourquoi, il paraît judicieux de reconsidérer leur contribution réelle à la lueur de leurs activités, loin de tout prisme idéologique ou politicien.

Des commerçants habiles à profiter de la dérégulation

Les conséquences négatives du rôle accru des commerçants et des situations monopolistiques (ententes illicites, protections durables et compromis négociés)

dont ils jouissent, découlent souvent de leur proximité avec les gouvernants. Ceci est renforcé par le phénomène de pantouflage ou de cumul des fonctions et des statuts⁵ qui caractérise souvent les « grands ». Comment, en effet, expliquer la réussite extrêmement rapide de certains grands commerçants affairistes (kalenjin au Kenya, bété au Cameroun ou mossi au Burkina Faso, par exemple) ?

La disparition du contrôle des prix céréaliers et la liquidation des Caisses de Stabilisation (ou *marketing boards*) un peu partout a été souvent mise en avant pour expliquer l'instabilité actuelle des prix (du cacao comme du sorgho). Mais de telles dérives existaient auparavant : après avoir vendu à l'Office céréalier des sacs au prix fort, le même commerçant cherchait à les racheter à un prix moins élevé avant de les réintroduire sur le marché⁶. En Ogaden (Éthiopie), la rigidité du système de commercialisation avec des marchés très segmentés a aggravé la volatilité des prix et des termes de l'échange entre bétail et céréales⁷. Sur le marché céréalier sahélien, la variabilité annuelle des récoltes (souvent liée aux sécheresses) et la hausse de la demande rurale de consommation en soudure⁸ concourent à renforcer la spéculation marchande. Lorsque ces facteurs sont réunis, on observe une forte envolée des prix : la mesure de 3 kg de mil peut tripler au cours de l'année au Burkina Faso ! Ce phénomène s'explique aussi par les exportations de céréales de plus en plus importantes vers les pays côtiers, les surcoûts étant à mettre en rapport avec des intermédiaires plus nombreux.

À l'extrême, on retrouve des situations de monopole, où le commerçant impose librement des ventes à crédit à la limite de l'usure (fronts pionniers agricoles en Côte-d'Ivoire, sites d'orpaillage au Mali ou au Sierra Léone). Mais c'est en zone de conflit (Somalie ou République Démocratique du Congo) que la spéculation atteint des sommets. L'aide alimentaire (riz, maïs parfois transgénique, farine, lait, soja) est alors souvent détournée par des chefs de guerre pour être revendue à des commerçants qui pourront éventuellement spéculer sur les prix en période de disette.

Les tentations spéculatives ne sont pas l'apanage des périodes de crise. Car toute transaction se décline en rapport de force. Il y a d'un côté l'espérance monétaire du vendeur, qui résulte d'une estimation des prix pratiqués pour son produit et des besoins de court terme à satisfaire. De l'autre, l'acheteur a déjà délimité le cadre global de sa stratégie, fourchette de prix, postures et argumentaire. S'engage alors une véritable joute inégale entre les deux protagonistes. Ayant épuisé ses céréales, un petit agriculteur cédera son bétail à vil prix pour survivre. En situation d'urgence (cérémonie ou décès), il pourra même être amené à accepter de « pré-vendre sur pied » sa récolte de riz, de plantain ou de cacao pour obtenir une avance d'argent ou de nourriture. Lors des négociations, d'autres pratiques frauduleuses ne sont pas rares (*réfraction*⁹ frauduleuse, transactions nocturnes précipitées) si le vendeur est isolé et précarisé.

La meilleure défense reste bien évidemment de négocier une vente groupée à plusieurs ou de se rendre sur un marché plus important pour tenter d'obtenir une meilleure offre. Rien n'est sûr toutefois car les commerçants peuvent s'entendre sur un niveau uniforme de prix tandis que le prix du transport peut se révéler prohibitif.

Les stratégies des commerçants igbo de la diaspora¹⁰. Chez les Igbo, un aîné, le « hoga », ouvre un commerce à son apprenti au terme de 2-3 ans d'initiation. Épargnant rigoureux, celui-ci mange à peine, afin de réunir les cotisations de la communauté ou des commerçants de sa rue. La confiance réciproque est une valeur cardinale dans le fonctionnement des tontines et réseaux. La constitution de monopoles et de stratégies d'achat en commun en matière d'approvisionnement permet de contrôler les prix en amont et en aval, et, au besoin, de créer des pénuries artificielles.

Le commerce libano-syrien, grec et indien introduit en Afrique occidentale, centrale et orientale par les colonisateurs français, belges ou britanniques, s'est maintenu dans les pays malgré les politiques visant à leur exclusion. Souvent proches des régimes autoritaires ou des chefs de guerre dont ils recyclent l'argent détourné ou les richesses pillées, ils ont su jouer de leurs réseaux internationaux pour écouler les diamants de la guerre, mais aussi utiliser leur capacité d'accumulation pour obtenir marchés d'importation ou collecte des produits d'exportation et ouvrir des supermarchés.

Les commerçants libanais en Afrique. Venus dans les fourgons de la colonisation notamment française, et lors des guerres civiles du Liban, ils étaient implantés en nombre en Côte-d'Ivoire (40 000), au Sénégal (40 000) et au Nigeria (25 000). Brocardés dans des films, ils sont aussi accusés de pratiques parallèles et malhonnêtes, mais ils restent souvent encore indispensables comme intermédiaires.

Sans doute plus spéculateurs que les commerçants locaux, Libanais du Ghana ou Indiens du Kenya n'ont cependant pas hésité à investir dans le pays (industrie, services) où ils sont devenus centraux dans l'organisation économique. En 1994, 75 % de l'industrie kenyane était entre les mains des Indiens. En 2000, les Libanais contrôlaient la quasi-totalité des importations de blé en Côte-d'Ivoire et du commerce alimentaire au Burkina Faso. Au Sénégal, la communauté libanaise détenait 60 % des PME-PMI¹¹.

Kenya, la puissance des commerçants indiens malgré l'africanisation¹². Malgré les politiques d'africanisation favorisant Kikuyu et Kalenjin, « frères » des présidents Kenyatta et Moi, le commerce indien tient encore le haut du pavé au Kenya. Chassés d'Ouganda par Idi Amin Dada et de la Tanzanie socialiste qui a nationalisé leurs actifs, ils s'y sont repliés en se rendant indispensables. D'abord combattus, ils furent très vite les alliés du régime Moi et surent mettre à profit leur force financière et leurs alliances pour ne pas avoir de concurrents locaux, par ailleurs divisés par le régime et préoccupés de profits faciles dans l'immobilier ou la contrebande.

Le commerçant : un maillon essentiel de la lutte contre l'insécurité alimentaire

Les pays africains paraissent bien pourvus en groupes spécialisés dans les échanges : Haoussa du Niger, Yoruba et Igbo du Nigeria, Dioula du Mali, Beembé du Congo, Soninké et Baol-Baol du Sénégal, Bamiléké du Cameroun, sans oublier la confrérie des Mourides ou les mama-Benz du Togo et du Bénin (car les femmes ne sont pas en reste). L'efficacité des réseaux marchands, à base religieuse ou ethnique, dans l'approvisionnement des marchés urbains ou la redistribution de l'aide alimentaire est reconnue par les bailleurs de fonds et les donateurs. Les commerçants sont pourtant les parents pauvres des projets et des politiques de développement. Organisés en réseaux, avec magasins de stockage, moyens de transport diversifiés et collecteurs, ils sont à même d'intervenir dans les zones rurales isolées. Ils sont les seuls à y connaître, en temps réel, les prix de chaque denrée, les coûts de transport dans chaque marché rural et de prévoir localement une éventuelle pénurie alimentaire. Eux seuls sont à même de répondre aux besoins pressants de liquidités face à la maladie, à la pénurie ou aux frais de scolarité compte tenu d'un accès limité au crédit. De fait, ils sont les seuls à assurer la fourniture de produits manufacturés ou alimentaires importés dont « raffolent » les jeunes ménages urbains. Travailleurs impénitents, prestataires relativement fiables, grossistes incontournables, ils ont le mérite d'être bien insérés dans les sociétés (à la différence des Libanais et des Indiens).

D'une manière générale, nombre de ventes et achats s'effectuent souvent sur la base de relations personnalisées. C'est pourquoi, toute spéculation excessive est souvent bannie. Au fur et à mesure qu'un lien social (quel qu'il soit) se tisse, les transactions empruntent plus à la logique de la dette reportée ou transférée à d'autres qu'à celle de l'offre et de la demande dans le cadre d'un marché concurrentiel ou spéculatif. Beaucoup d'entre eux proposeront un « prix aménagé » social à un habitant du quartier, un natif du même village, à un parent, à un « pauvre », quitte à « taxer » un client non autochtone et mal informé sur les prix pratiqués.

Par ailleurs, après deux décennies de crise et d'ajustement, planteurs, paysans et éleveurs ont-ils d'autre choix que de devenir eux-mêmes des commerçants pour survivre ? C'est ainsi que tout le monde achète et revend. Du Sénégal au Tchad, en fin de récolte, jeunes et femmes improvisent ainsi souvent un micro-commerce avec la vente d'un sac de mil ou d'arachide. Que dire également, de ces innombrables vendeurs à la sauvette et petites marchandes d'eau, de galettes qui sillonnent chaque jour les rues des villes africaines pour des bénéfices journaliers dérisoires ? Multiplicité de l'offre, concurrence féroce et variations saisonnières importantes de la demande expliquent la faiblesse des marges.



Si les commerçants ne sont pas des philanthropes, les rares « grands », allochtones parfois, spéculent souvent dans des économies de la rareté alors que les myriades de « petits » tentent de survivre. Un même commerçant peut spéculer activement sur un produit et opter parallèlement pour une stratégie de recherche d'un bénéfice socialement légitime. Leur participation au marché évolue entre ces deux extrêmes en fonction de la conjoncture et de leur position par rapport au pouvoir. Ils jouent même un rôle positif dans des économies faiblement monétarisées en permettant aux petits producteurs de vendre leurs produits d'exportation, d'écouler leurs surplus ou de vendre leur bétail pour faire face à des problèmes permanents de trésorerie. *In fine*, les États africains ayant cessé d'intervenir dans le commerce vivrier ou d'exportation, ce sont bien ces mêmes commerçants qui régulent, de manière décentralisée, le système alimentaire avec une efficacité réelle et à moindre coût et qui organisent l'exportation pour le compte de firmes étrangères.

NOTES

- 1 www.leFaso.net du 13 avril 2005
2. Allocution du Président guinéen Lansana Conté à la télévision le 23 août 2003 (<http://www.africatime.com/guinee>).
- 3 Collecteur et rabatteur opérant de manière discrétionnaire en « brousse »
4. Système économique caractérisé par la prévente des récoltes à des prix peu compétitif en échange de produits de première nécessité.
5. Le « pantouflage » est le passage de hauts fonctionnaires dans des postes de secteurs non étatiques qu'ils ont eu à connaître dans leurs fonctions étatiques. Un contrôleur peut se retrouver ainsi chez celui qu'il contrôlait auparavant. *Le straddling* ou « chevauchement » est la capacité à diversifier les lieux et les formes d'investissement économique pour des individus cumulant les fonctions et les statuts
6. http://www.alternative.ne/hebdof/2002/277/s_menace.html.
7. En effet, « les paysans habitués à vendre à l'époque des moissons une partie de leur récolte le font par manque de moyens de stockage et de conservation des grains, mais surtout parce que les taxes et les remboursements de crédits sont précisément exigibles à cette époque de l'année. Bon an mal an, les paysans vendent à des prix dont la baisse est accentuée par l'excédent d'offre [. . .]. Quelques semaines plus tard, ces même paysans sont souvent contraints de racheter au prix fort les denrées nécessaires à leur subsistance. » (<http://www.inprecor.org>).
8. Le terme de soudure désigne à la fois le déficit entre besoins alimentaires et disponibilités (il est alors exprimé en kilos) et le décalage temporel entre la fin d'utilisation des stocks familiaux et la prochaine récolte (exprimé en jours ou en mois).
9. La « réfraction » désigne une diminution arbitraire du poids à la pesée en défaveur du producteur.
- 10 http://www.codesria.org/Archives/ga10/papers_ga10_12/Diaspora_Nkene.htm (Nkene J.-B., 2002, « Migrations forcées et développement : la contribution des réfugiés nigériens à Douala ») Voir aussi, Courade G., (1982), *Victoria-Bota : Croissance urbaine et immigration*; (2005), *Atlas régional Ouest 1*, Paris, IRD.
11. Selon *L'Express* (24/10/2002),
12. http://irenkenya.org/page.php?instructions=page&page_id=477&nav_id=18 (Khamala C., « *The Indian African Business Divide* »).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Agier M., (1983), *Commerce et sociabilité. Les négociants soudanais du quartier Zongo de Lomé (Togo)*, Paris, Orstom, Mémoires n° 99, 317 p.
- Amselle J.-L., (1977), *Les Négociants de la savane : histoire et organisation des Koroko (Mali)*, Paris, Anthropos, 290 p.
- Binet J., (1975), « Les Libanais en Afrique francophone », *Kroniek van Afrika*, vol 3, n° 6, pp. 258-265.
- Fauré Y.-A., Labazée P., (1993), *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 264 p.
- Grégoire E., (1986), *Les Alhazāi de Maradi (Niger). Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Paris, ORSTOM, n° 187, 228 p.
- Grégoire E., Labazée P., (1993), « Les commerçants africains : hommes d'affaires ou spéculateurs? », in : Grégoire E., Hassan Maman A., Labazée P., eds., *Acte du séminaire d'économie et de sociologie nigérienne*, Niamey, Mission Française de Coopération, pp. 27-40.
- Pérouse de Montclos M.-A., (2000), « Réseaux financiers, diaspora et hawilad : le rôle clé de la péninsule Arabique entre l'Occident et la Somalie », *Autrepart*, n° 16, pp. 99-116.
- Van Der Laan H.L., (1975), *The Lebanese trader in Sierra leone*, La Haye, Mouton and Co., 385 p.

SITES ET ADRESSES ÉLECTRONIQUES RECOMMANDÉS

- http://www.codesria.org/Archives/ga10/paprs_ga10_12/Diaspora_Nkene.htm (Nkene J.B., 2002, « Migrations forcées et développement : la contribution des réfugiés nigériens à Douala »);
- http://irekenya.org/page.php?instructions=page&page_id=477&nav_id=18 (Khamala C., « The Indian African Business Divide »);
- <http://www.rfi.fr/fichiers/MFI/CultureSociete/962.aspasp> (Libanais d'Afrique : entre la gloire et le cliché);
- <http://www.rudyfoto.com/IndiansofAfrica.html> (Indiens en Afrique de l'Est);
- <http://www.histoire-afrique.org/article159.html?artsuite=11> (Les Libano-syriens en Afrique de l'Ouest).

Janin Pierre.

Les commerçants sont des spéculateurs et des
exploiteurs.

In : Courade Georges (dir.). L'Afrique des idées reçues.
Paris : Belin, 2006, p. 238-243.

(Mappemonde). ISBN 2-7011-4321-7